

## E.H.P.A.D REVENAZ

4 BOULEVARD REVENAZ

18150 LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS

☎ : 02.48.74.00.50 - 📠 : 02.48.74.02.04

✉ : MR.LA.GUERCHE@WANADOO.FR

🌐 : WWW.EHPADLAGUERCHE.FR



N/Réf : TD/CS/2020

Madame, Monsieur

**Objet** : Déclaration du Ministre de la Santé visant à un assouplissement des conditions de visite mais tout en imposant des mesures préventives, un circuit ainsi qu'une désinfection immédiate des lieux empruntés La Guerche-sur-l'Aubois, le 4 juin 2020

Madame, Monsieur,

Le Ministre des Solidarités et de la santé a annoncé dernièrement, en complément de son discours du 19 avril 2020, de nouvelles recommandations permettant d'assouplir sous certaines conditions qui restent imposées aux établissements, les visites auprès des Résidents.

De ce fait, compte tenu des conditions imposées et notamment :

- Respect et application des gestes barrières ;
- Distanciation physique et port du masque chirurgical obligatoire pour tous les visiteurs ;
- Accueil par un professionnel des proches avec rappel des consignes ;
- Nettoyage et désinfection des surfaces et des lieux de visite ;

Il nous est donc préconisé et recommandé en fonction de l'appréciation faite localement et par chaque Direction en tenant compte des particularités de l'établissement :

- En première intention, rencontre en extérieur privilégiée afin que les visiteurs ne rentrent pas dans l'établissement ;
- En deuxième intention, privilégier les rencontres dans un espace dédié au rez-de-chaussée de l'établissement avec entrée indépendante pour les visiteurs équipé de mobilier facilement nettoyable et permettant une distance d'au moins 1,50 m entre les personnes.
- Dans des cas spécifiques où les Résidents ne peuvent plus se rendre à l'extérieur de leurs chambres, les visites en chambre d'un maximum de deux personnes sont envisagées sous réserve de modalités spécifiques extrêmement strictes et sécurisées au niveau des risques pandémiques. Cela sous-entend notamment un parcours fléché et à sens unique, une désinfection de ce parcours et de la chambre dès la fin de la visite.

Après avoir analysé les modalités pratiques d'une telle mise en place, nous en avons déduit les conséquences suivantes :

- L'établissement ne dispose pas :
  - d'une configuration des locaux permettant un circuit à sens unique fléché avec une entrée et une sortie différenciées ;
  - d'un personnel suffisant pour accueillir et rappeler les consignes chaque jour et à chaque visiteur lors de son arrivée ;
  - d'un effectif permettant un nettoyage et une désinfection des lieux empruntés par les visiteurs et notamment chaque chambre après chaque visite ;

L'ensemble de ces aspects entraînant une surcharge de travail avec un effectif insuffisant et au détriment des besoins des autres Résidents ne peuvent être mis en place sans conséquences importantes.

Dans ces recommandations, il nous est rappelé que le virus circule toujours même si nos médias ont tendance à évoquer que celui-ci est en régression, il est tout de même encore actif et dangereux et il serait regrettable qu'un manque de précautions entraîne une contamination de l'un de nos Résidents, puis de l'ensemble ou d'un grand nombre des Résidents de l'EHPAD.

Aussi, nous espérons que vous comprendrez que ces mesures ne visent qu'à protéger et prévenir tant nos aînés que les professionnels exerçant au sein de l'établissement.

De ce fait, les visites encadrées sont maintenues et, selon les recommandations, il est seulement mis fin à la présence d'un professionnel le temps de la visite, basant cet aspect sur la confiance et le respect des consignes énoncées dans la Charte.

L'ensemble des Résidents a été averti de ces mesures où nous espérons que bientôt les informations et la conjoncture nous permettront de revenir à une situation plus légère.

Restant conscients des désagréments procurés par ce difficile contexte, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur,

Thierry DESROLLES

